

OFFRE D'EMPLOI

MENUISIER·ÈRE

Service : Travaux publics
Statut : Poste syndiqué | Permanent
Horaire : Temps plein | 40 heures/semaine
Salaire : Taux horaire entre 32,87 \$ et 41,09 \$

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Relevant du contremaître aux bâtiments du Service des travaux publics, la personne titulaire du poste accomplit diverses tâches relatives à l'entretien, la construction, la rénovation ou la réparation d'immeubles, d'équipements et d'infrastructures municipales. Elle effectue les travaux ou les supervise en s'assurant qu'ils suivent les plans et qu'ils respectent le Code du bâtiment, si nécessaire. Elle supervisera des équipes de travail et au besoin remplacera le contremaître aux bâtiments pendant son absence.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Construire, entretenir et effectuer les réparations des bâtiments de la municipalité, tant leur ameublement que leur structure, leur finition intérieure et extérieure et leur mécanique;
- Fabriquer et réparer les clôtures, ameublement de parc, barricades de rues, hangars et autres travaux de même nature;
- Entretenir, réparer et construire, suivant les plans, devis et échéanciers fournis à cet égard, les trottoirs, bordures de béton et entrées charretières, conformément au programme annuel établi par la municipalité;
- Participer à la vérification et à la planification annuelle de l'entretien des bâtiments municipaux;
- Avoir une bonne connaissance de la mécanique des bâtiments (ventilation, climatisation, etc.);
- Superviser les sous-traitants lors d'une réparation, d'une rénovation ou d'une construction en lien avec un bâtiment municipal;
- Superviser à l'occasion une équipe de travail;
- Assister aux réunions de démarrage des entrepreneurs en lien avec les bâtiments de la municipalité;
- Lire, interpréter et concevoir des plans et schémas;
- Préparer des devis qui répondent aux besoins de la Ville pour les appels d'offres.

Cette description d'emploi n'est pas limitative. Elle contient les éléments caractéristiques de l'emploi et ne doit pas être considérée comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes à la fonction. La personne titulaire peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat, pour autant qu'elles soient connexes.

FORMATION ET EXPÉRIENCE

- Détenir un diplôme d'études professionnelles (DEP) en charpenterie-menuiserie (un atout). Toute autre combinaison de scolarité et d'expérience jugée pertinente et équivalente pourra être considérée;
- Posséder un minimum de deux à trois (2-3) ans d'expérience dans un poste similaire;
- Certificat de compétence compagnon (CCQ) de menuiserie (un atout);
- Formation sur la sécurité pour les chantiers de construction (SST);
- Posséder un permis de conduire classe 5 valide.

CONDITIONS DE L'EMPLOI

Selon la convention collective actuellement en vigueur à la Ville de Chibougamau :

- Taux horaire variant selon l'expérience entre 32,87 \$ et 41,09 \$;
- Horaire de travail flexible* (**en fonction des besoins du service, dans une optique de conciliation travail-famille et vie personnelle et en respectant l'équité entre les salariés*);
- Emploi permanent, 40 heures par semaine;
- Assurance collective;
- Contribution de l'employeur de 9% pour le fonds de pension;
- 15 jours de congés flottants et personnels payés;
- 5 jours de congés de maladie payés;
- 13 jours fériés payés;

.../2

- Remboursement de 100 \$ par année pour la pratique d'une activité sportive.

La Ville de Chibougamau souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Toute personne intéressée et possédant l'expérience requise est invitée à déposer sa candidature en ligne au <https://www.ville.chibougamau.qc.ca/participation-citoyenne/emplois>

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

Date limite : 4 novembre 2025

DONNÉ À CHIBOUGAMAU, ce 14 octobre 2025

Stéphany Gaudreault, coordonnatrice ressources humaines et communications